

Communiqué de presse - Bobigny, le 19 mars 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis fait un don massif aux associations suite à la fermeture des cantines scolaires

Depuis l'annonce de la fermeture de tous les collèges (hormis huit collèges qui assurent l'accueil des enfants du personnel soignant), le Département s'est organisé pour que les denrées alimentaires, contenues dans les cantines et initialement prévues pour les élèves demi-pensionnaires, soit offertes à des associations.

Le Département, dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage alimentaire, a mis en place des conventions permettant de donner des denrées aux associations agréées en toute sécurité pour les consommateurs.

En lien avec la crise sanitaire du COVID-19 qui a contraint à la fermeture des établissements scolaires, les 7 cuisines centrales du Département ont effectué, le vendredi 13 mars et le lundi 16 mars, plusieurs dons alimentaires aux Restos du Cœur, à la Croix Rouge de Drancy et au Secours populaire.

Afin d'aider ces associations dans la poursuite de leur mission auprès des plus démunis, les cuisines du Département ont, à titre d'exemple, offert : 3200 kiwis, 710 kilos de poires et de pomelos et 16 400 parts de saumon, purée de pommes de terre et carottes persillées.

« Il est primordial que le Département de la Seine-Saint-Denis agisse à son échelle pour aider non seulement le personnel soignant, qui est en première ligne face à cette crise sanitaire sans précédent, mais aussi les personnes les plus démunies. La solidarité entre citoyen.ne.s est plus que jamais nécessaire. » **Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.**

Contact Presse :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74